# Montpellier (34) : un délinquant algérien était censé avoir quitté le territoire depuis… vingt-trois ans

08/12/2017 à 14h12

“C’est très difficile de vous mettre la main dessus !”, constate la présidente Daux, à l’adresse du sexagénaire arrivé dans le box. Un euphémisme en fait. Car voilà vingt-trois ans que l’intéressé est censé avoir quitté le territoire. Depuis une énième condamnation parmi la foultitude d’infractions qui constelle son casier judiciaire. Là, c’est pour avoir, une fois de plus, pris l’identité de l’un de ses frères à la suite d’un accident de scooter (celui de sa sœur) sous l’empire de l’alcool, survenu à Vendargues en janvier 2015.

À l’époque et parce qu’il n’était pas l’ennemi public numéro un, l’homme avait réussi, une fois encore, à passer à travers les mailles du filet policier. Et à poursuivre tranquillement sa vie. Jusqu’à mardi, lorsque des gendarmes l’ont vu, placidement occupé à lire le journal sur un banc, sous le soleil melgorien. Cette fois encore, il a tenté de se faire passer pour son frangin. Las. La maréchaussée ne s’est pas laissée déborder. L’homme ayant été finalement trahi par un tatouage à un bras. “Ça, c’est fabuleux ! C’est indélébile, on ne peut pas contester !”, lance la magistrate. Imparable, en effet. (…)

“C’est parce que vous êtes resté sur le territoire ! Si vous étiez reparti en Algérie, vous n’auriez pas vingt ans de prison. Vous avez choisi de vivre comme cela alors que vous ne

devriez pas y être !”

www.midilibre.fr